



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°05/2025	Objet : Approbation du compte-rendu de la séance du 4 février 2025
<u>Date de la convocation :</u> 05/03/2025 <u>Date de la séance :</u> 11/03/2025 à 18 heures <u>Présidence de séance :</u> Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance :</u> Colette BESANÇON Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Membres représentés : 0 Membres excusés : 0 Membres absents : 0 Votants : 10	<u>Membres présents :</u> MM. Gérard BERTHON, Colette BESANÇON, Martine CHENUS-MARTHEY, Aurélie DZIERZYNSKI, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIC, Jean-Paul MUNNIER, Georges WAECKEL <u>Membres absents représentés :</u> Néant <u>Membres absents excusés :</u> Néant <u>Membres absents non excusés :</u> Néant
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 17 mars 2025 et de sa publication le 18 mars 2025	

SOUS-PREFECTURE

17 MARS 2025

MONTBELIARD

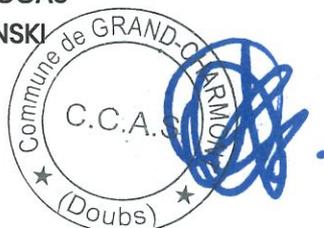
Rappel de l'ordre du jour de la séance du 04/02/2025

1. Election du Vice-Président ou de la Vice-Présidente
2. Délégations de pouvoir consenties par le conseil d'administration
3. Délégations de pouvoir consenties par le conseil d'administration à la Présidente et au Vice-Président ou à la Vice-Présidente pour l'attribution des aides facultatives
4. Approbation du compte-rendu de la séance du 09/12/2024
5. Fixation du montant de la cotisation annuelle du Club de l'Amitié seniors
6. Informations diverses

Après avoir invité les membres du conseil d'administration à faire part de leurs éventuelles observations ou demandes de modification sur ce compte-rendu, Madame la Présidente soumet ce dernier au vote de l'assemblée délibérante.

Les administrateurs, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil d'administration en date du 4 février 2025.

La Présidente du CCAS
Aurélie DZIERZYNSKI



La secrétaire de séance,
Colette BESANÇON

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 04 février 2025**

Membres présents :

Mrs François LEBEAU, Gérard BERTHON, Jean-Paul MUNNIER
MMES Colette BESANÇON, Martine CHENUS-MARTHEY, Nadia LAKHDER, Aurélie DZIERZYNSKI, Mme Biljana MARKOVIC, Mme Zahia LAZAAL.

Membres absents représentés :

Membres absents non excusés :

Georges WAECKEL
Roger DEGERT

Assiste à la réunion, Mr BONGEOT Olivier.

Ouverture de la séance à 18h00 par la Présidente Mme DZIERZYNSKI Aurélie.

Mme DZIERZYNSKI se charge du secrétariat de séance.

Mme DZIERZYNSKI procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et suggère ensuite un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Mme DZIERZYNSKI Aurélie.

Rappel de l'ordre du jour :

1- Election du Vice-Président ou Vice Présidente

Lecture de la lettre de démission de Pierre Charité faite par la Présidente.

Échanges autour de la démission et exposition des éléments de contexte.

Partage de la ligne directrice de la commission de recrutement quant au recrutement de la direction, le profil visé et la mutualisation des fonctions supports avec la Ville.

Monsieur Lebeau partage avec le CA un point de vigilance notamment sur l'autonomie de gestion et de prise de décision du CCAS qu'il faut garder. Point de vigilance partagé par tous et les Conseil d'Administration ne seront pas des « chambres d'enregistrement », les débats continueront d'avoir lieu.

En conséquence, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un(e) Vice-Président(e) du CCAS, conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, qui régit la composition et le fonctionnement du CCAS.

Il est précisé qu'à la suite de la démission de Pierre Charité et conformément à l'ordre de la liste des membres amenés à siéger, Colette BESANÇON est amenée à siéger d'office au CA.

Il est procédé à un appel à candidature pour le poste de Vice-Président. Colette Besançon se propose et se présente aux Membres du CA. Pas d'autres candidatures proposées.

Vote à bulletin secret. Élu(e) A l'unanimité.

2- Délégations de pouvoir consenties par le CA

Il est proposé de reconduire les délégations comme précédemment éditées.

Vote à l'unanimité.

3- Délégations de pouvoir consenties par le CA à la Présidente et au Vice-Président pour l'attribution des aides facultatives

Il est proposé de fusionner avec le premier document. Vote à l'unanimité.

4- Approbation du compte rendu de séance du 09 décembre 2024

Vote à l'unanimité.

5- Fixation du montant de la cotisation annuelle du Club de l'Amitié Senior

Le montant reste le même. Il est proposé de ne pas indiquer l'année de référence ainsi nous évitons de passer au vote chaque année. La cotisation sera soumise au vote que si nous proposons d'en modifier le montant.

Vote à l'unanimité.

6- Informations diverses

- Logiciel acquisition et explications sur le renouvellement
- Election de domicile
- Retour sur les distributions des aides alimentaires et les bons d'aide attribués

7- Questions diverses

Jean-Paul Munnier intervient au sujet de la mutuelle intercommunale. Cette mutuelle est déjà proposée au CCAS depuis plusieurs années. Une personne de la mutuelle familiale effectue des permanences au sein du CCAS, peut-elle apporter des éléments de réponse aux assurés qui n'ont pas souscrits au contrat de groupe et leur indiquer s'il peuvent bénéficier des tarifs négociés par PMA ?

Olivier BONGEOT apporte des premiers éléments de réponses en sa possession : faisabilité si les adhérents ont minimum un an de contrat.

Pour le moment, il n'y a pas de permanence Mutuelle Familiale.

La Présidente informe de la mise en place prochaine du médico bus.

Fin du CA à 19h20.

